

## CHIFFRES CLÉS DE LA RÉINSTALLATION :

Moins de  
**0.3%**  
des réfugiés sont  
réinstallés

**29** pays  
à travers le  
monde ont  
accepté de réinstaller  
des réfugiés en 2018

Le nombre de réfugiés  
réinstallés dans le  
monde a diminué de plus  
de **14%**  
en 2018 par rapport à  
2017

**5%**  
des réfugiés ont  
besoin d'être  
réinstallés

Critères de vulnérabilité :



·FILLES & FEMMES À RISQUE



·SURVIVANTS DE VIOLENCE  
OU DE TORTURE



·REGROUPEMENT FAMILIAL



·BESOINS MÉDICAUX  
·ENFANTS À RISQUE

**Refugié** : Toute personne  
forcée de quitter son pays pour  
fuir la persécution, la guerre ou  
la violence.

**Réinstallation** : Sélection rigoureuse par les  
États, comme le Canada, en vue d'admettre  
légalement les réfugiés vulnérables qui ne  
peuvent ni retourner dans leur pays d'origine,  
ni vivre en sécurité dans les pays avoisinants.

On compte plus de

**25.9**  
**MILLIONS**

de réfugiés dans le monde

**84%** de ces  
réfugiés se trouvent  
dans les pays en  
développement

**Les pays qui en  
accueillent le plus :**

1. La Turquie (3,7 millions)
2. Le Pakistan (1,4 million)
3. L'Ouganda (1,2 million)

## COMMENT FONCTIONNE LA RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS ?



La réinstallation concerne uniquement  
les réfugiés dont **les droits  
fondamentaux (vie, liberté, sécurité,  
santé, etc.)** sont menacés dans le  
pays d'accueil.



Le HCR réfère uniquement la  
réinstallation pour les cas les plus  
vulnérables – les réfugiés dont la vie est  
en danger dans le pays d'accueil où ils se  
trouvent. **Les réfugiés ne choisissent pas  
leur pays de réinstallation.**



Le HCR identifie les cas vulnérables à  
soumettre aux pays de réinstallation.  
**La demande de réinstallation ne  
peut pas être soumise directement  
par les réfugiés.**



Les dossiers des personnes qui ont  
commis des crimes graves ou qui pour-  
raient constituer une menace pour les  
autres ne sont pas **soumis pour une  
réinstallation dans un pays tiers.**

## RÉINSTALLATION AU CANADA

Le Canada a une longue tradition d'accueil des réfugiés et est le deuxième plus important pays au monde pour la réinstallation. Depuis 1959, le Canada a réinstallé plus de 700 000 réfugiés.

### TROIS PROGRAMMES DE REINSTALLATION AU CANADA

**Parrainage de l'État**  
Réfugiés recommandés par :  
**Le HCR**  
Financés par :  
Le gouvernement fédéral pendant un an

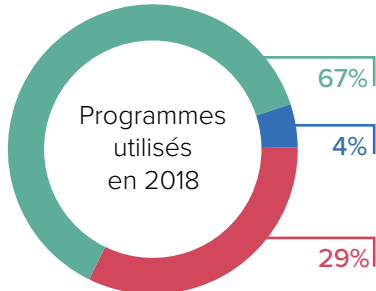
**1**

**Parrainage privé**  
Réfugiés recommandés par :  
**Le parrainage privé**  
Financés par :  
Le secteur privé durant la première année

**2**

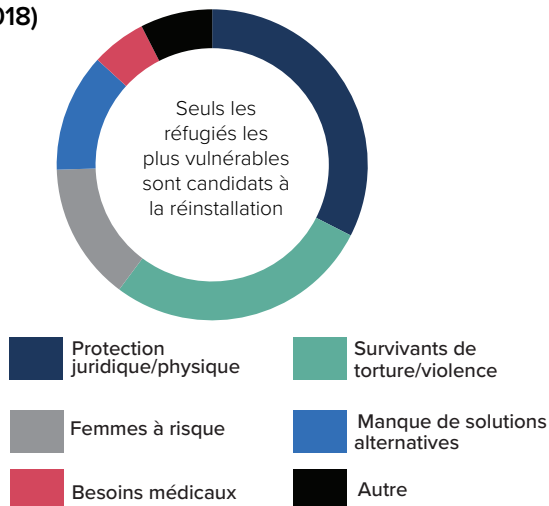
**Programme mixte**  
Réfugiés recommandés par :  
**Le HCR**  
Financés par :  
6 mois par le secteur privé, 6 mois par le gouvernement

**3**



Après la soumission des dossiers de réinstallation par le HCR, les agents consulaires canadiens s'assurent qu'il n'y ait pas de problème d'ordre médical, criminel ou sécuritaire, puis évaluent le besoin en réinstallation. Dès leur arrivée, les réfugiés deviennent des résidents permanents au Canada.

#### Recommandations pour la réinstallation du HCR au Canada par critère de vulnérabilité (2018)



#### Réinstallation au Canada par région d'origine (2018)

